



Talence, le 17 décembre 2021

**Objet : Projet immobilier.**

Madame, Monsieur, chers parents,

Depuis quelques années, la congrégation des Sœurs de Saint Joseph de Lyon, propriétaire du foncier et des bâtiments de l'ensemble scolaire Notre Dame Sévigné, a entamé une réflexion sur la nécessité de garantir des bâtiments de qualité et durables pour assurer la pérennité des établissements scolaires du réseau, mais aussi pour que les élèves soient accueillis dans les meilleurs conditions possibles au quotidien.

Il y a une vingtaine d'année, dans une perspective de modernisation, Notre Dame Sévigné faisait le choix stratégique de démolir et reconstruire environ 60% des bâtiments qui ne permettaient alors plus d'accueillir les élèves dans des conditions satisfaisantes.

Aujourd'hui, les exigences en termes d'isolation, d'amélioration énergétique, d'adaptabilité et de respect des normes environnementales nous amènent à envisager des travaux d'envergure pour moderniser nos bâtiments les plus anciens. Parmi eux figurent principalement le gymnase, l'école élémentaire, les bâtiments du collège abritant les salles de musique, d'animation et d'arts plastiques. Au-delà de ces bâtiments, c'est aussi tout l'aménagement qui doit être repensé, en y incluant notamment des infrastructures sportives renouvelées, le réaménagement complet des cours et une grande part donnée à la végétalisation et l'arborisation du site.



Afin de financer ces grands travaux, nous souhaitons vous informer qu'un projet de vente d'une partie de la piste d'athlétisme jouxtant le parking du collège est en cours de finalisation. Sur cette parcelle cédée, un projet immobilier sera réalisé par la société Vinci immobilier et le début des travaux devrait avoir lieu au début de l'année 2023.

Ce projet immobilier comprend :

- Une résidence de services pour personnes âgées (RPA)
- Des habitations avec logements sociaux
- Une micro-crèche
- Un parking sous-terrain.

Le projet se veut intergénérationnel.

Dans le cahier des charges rédigé, il a été convenu de la conservation d'un parking pour le personnel (places réservées dans le parking sous-terrain de la future construction) ainsi qu'un parking aérien, arrêt minute pour les familles et les visiteurs.

Sachez que nous en sommes en lien direct avec la société VINCI, porteuse du projet, et que la direction, l'OGEC, l'APEL et la mairie de Talence travailleront de concert afin de garantir la sécurité de tous et de chacun pendant la durée des travaux, ainsi qu'une circulation fluide aux abords de l'établissement. La préservation d'un climat de travail serein et propice aux apprentissages sera notre priorité pendant toute la durée du chantier.

Ce projet est de grande envergure, il est une vraie opportunité pour Notre Dame Sévigné. L'occasion de repenser l'ensemble scolaire dans sa complétude et de se projeter dans l'avenir, de garantir des infrastructures et un espace de vie propice à l'éducation.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos interrogations et nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée du projet.



Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à nos sentiments respectueux et dévoués.

**Michel CAZALS**

*Président de l'OGEC*

*Notre Dame Sévigné*

**Isabelle LETELLIER**

*Chef d'établissement du 1<sup>er</sup> degré*

**Delphine de LEPINAY**

*Présidente de l'APEL*

**Benjamin BROUSTET**

*Chef d'établissement coordinateur*